

Benmeradi : «L'ouverture débridée de l'économie cause la croissance des importations anarchiques»

Les licences d'importation seront mises en adjudication

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4278 - Mardi 19 septembre 2017 - Prix : 10 DA

Béjaïa

Le P/APW démissionne du FFS

Page 24

Enquête ouverte en 2011 par la Solidarité nationale

110 millions de dinars injectés sans résultat

Page 3

Talon d'Achille

Par Mohamed Habili

Les arguments avancés par le Premier ministre en faveur du financement non conventionnel du déficit budgétaire sont frappés au coin du bon sens. Ce n'est pas la création monétaire qui par elle-même est inflationniste. Il reste que celle qui est envisagée intervient dans un contexte économique et politique, plus d'ailleurs ceci que cela, qui lui par contre est tout à fait à même de conduire à une hausse accélérée des prix, que les gouvernants seraient alors impuissants à juguler. Les secteurs de la société comme de la classe politique les plus intéressés à ce que l'échéance de 2019, qui est maintenant en vue, soit pour eux l'occasion de se saisir du pouvoir suprême, ont depuis que le gouvernement a annoncé son recours à ce type de financement une attente forte : que l'inflation explose, à l'opposé des prédictions du gouvernement, induisant un désordre économique et social tel qu'il fera place nette du pouvoir actuel. Jusqu'à ce que le gouvernement fasse savoir qu'il va recourir à son propre assouplissement quantitatif, ces factions à la visée directe, mais aux contours noyés dans l'ombre, dont la «presse démocratique» est en fait la seule partie qui soit visible, fondaient leurs espoirs sur l'épuisement rapide du «trésor de guerre» accumulé par les gouvernants au temps du pétrole cher. Et puis voilà que ceux-ci disent avoir trouvé la parade, rien qu'en faisant marcher la planche à billets. Qu'ils soient sauvés in extremis et à si bon compte est quelque chose d'insupportable aux yeux de leurs opposants.

Suite en page 3

Débat à l'APN autour du plan de Ouyahia

Des adhésions et des critiques



Ph/E. Soraya/J. A.

A moitié vide, telle était hier la grande salle de l'APN au deuxième jour des débats du plan d'action du gouvernement présenté par Ahmed Ouyahia, Premier ministre, aux députés de l'Assemblée populaire nationale. Lire page 2.



Dernière recommandation de l'ICCAT
Espadon : réunion à la DG de la pêche

Page 4

Salon international du livre d'Alger
L'Afrique du Sud invité d'honneur

Page 13

Débat à l'APN autour du plan de Ouyahia

Des adhésions et des critiques

■ A moitié vide, telle était hier la grande salle de l'APN au deuxième jour des débats du plan d'action du gouvernement présenté par Ahmed Ouyahia, Premier ministre, aux députés de l'Assemblée populaire nationale.

Lynda Naili

Reconnaissant le vide remarqué dans l'hémicycle de l'APN pour débattre du plan d'action du gouvernement Ouyahia, Saïd Lakhdari, président du groupe parlementaire FLN, à la question sur une éventuelle différence entre le plan d'action du gouvernement présenté par l'ex-Premier ministre Abdelmadjid Tebboune et adopté par les deux chambres du Parlement en juin dernier, dira qu'*«il n'y a pas de grandes différences à partir du moment où il s'agit d'un plan d'action pour appliquer le programme du président de la République»*. Seulement, poursuivra-t-il, *«le contenu de ce nouveau plan d'action est plus clair, autant que les mécanismes d'application qu'il contient»*. *«La seule nouveauté, estimera-t-il, reste le recours au financement non conventionnel pour pallier la situation économique et financière difficile que nous traversons»*. A ce sujet, il dira que *«le recours à la planche à billets n'est non seulement pas une invention algérienne mais l'unique alternative contre l'endettement externe»*. *«C'est une solution d'urgence qui n'exclut pas la réflexion à d'autres propositions qui seront incluses dans le projet de loi de finances de 2018 en cours de préparation»*. Sur la décentralisation de la prise de décision en matière d'investissement au niveau des wilayas, Smail Benhamadi, député RND de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, estimera qu'il s'agit là d'*«une décision remise sur la table qui, pour les projets d'in-*



PH. Soraya J. A.

vestment à caractère régional ou local, mettra les wilis en concurrence, faisant que chaque wilaya prendra la part qui est la sienne en matière d'investissements et de développement économique».

«Il est vrai que ce n'est pas la première fois que l'on tient ce discours, poursuivra-t-il, en ce sens où elle a été décrétée par le président de la République en 2001 à travers la création du Calpiref. Suite à laquelle il a été constaté un essor de création d'entreprises initiées par les wilis».

«Ces derniers, enchaînera-t-il, jusque-là, loin de tout esprit d'entreprise, ont été distributeurs de terrains au même titre que le logements sociaux, faisant qu'ils n'ont jamais assumé le rôle d'encadreur de projets sur la question de création de valeur ajoutée, de richesses et d'emplois dans la

wilaya». «Maintenant, avec la mise en concurrence des wilis desquels il sera attendu un bilan économique indiquant le taux de la richesse créée, il est évident que cela fera émerger les projets d'investissement adéquats à chaque wilaya, remplaçant ainsi l'entreprise au cœur du développement», affirmera-t-il.

Par ailleurs, concernant le recours au financement non conventionnel annoncé par le Premier ministre, M. Benhamadi estimera qu'il s'agit d'*«un financement parmi d'autres, la seule solution qui s'impose en cette situation d'urgence. Cela n'exclut pas des actions telles que la lutte contre l'informel, l'élargissement de l'assiette fiscale et le recouvrement de la fiscalité, l'amélioration du système fiscal à même de lutter efficacement contre la fraude fiscale, ouvrir d'autres hori-*

zons à l'informel qui génère plus de 40 millions de dollars, en proposant la finance islamique comme alternative de placement de l'argent de l'informel, d'autant plus que nous allons vers l'amendement de la loi relative à la monnaie et au crédit». Et d'estimer que *«C'est une véritable piste à explorer en direction de cette tranche dont l'argumentaire religieux des intérêts bancaires fait qu'elle refuse d'aller vers le système classique de l'investissement»*. Enchaînant dans ce contexte, Nora Labiod, députée RND de la wilaya de Mila, estimant que le plan d'action du gouvernement apporte des solutions conjoncturelles, saluera l'autorisation donnée à la Banque d'Algérie à acquérir directement des titres émis par le Trésor publics afin de financer les déficits du budget de l'Etat, la

dette interne et l'alimentation du fonds national de l'investissement. Il s'agit là d'*«une solution temporelle qui nous épargne l'endettement extérieur qui forcément touchera à l'indépendance économique et financière du pays»*. Toutefois, poursuivra-t-elle, *«nous demandons la création de mécanismes de contrôle et de suivi de cette masse d'argent qui sera émise ainsi que de l'ensemble du programme tracé»*.

Pour sa part, Fatima Saïdi, députée de l'Alliance du MSP de la wilaya de Chlef, estimera que *«la dégringolade des prix du pétrole n'est pas à elle seule responsable de la situation de crise que traverse le pays»*. Ainsi, énumérant bon nombre d'exemples de *«mauvaise gestion des politiques économiques et financières»*, elle dira que le MSP prône pour une vision économique globale, accompagnée de réformes devant mener à la stabilité du pays. De son côté, le Front El Moustaqbel, par la voix de la députée Besma Azouar, appellera à *«temporiser l'application du recours à la planche à billets, et engager une expertise à travers un dialogue avec les experts économiques afin de détailler l'ensemble des paramètres afférents à un tel recours»*. Ce que viendra appuyer Abdelkrim Benamara, député de la wilaya de Batna, qui considère que ce recours *«n'est pas opportun dans la mesure où le contexte économique du pays ne s'y apprête pas»*, et que par conséquent, il faille trouver d'*«autres solutions moins douloureuses»*. Pour cela, lui aussi plaidera pour *«un dialogue ouvert à tous les acteurs»*, *«la création de nouveaux impôts qui n'impacteront pas sur les citoyens à moyen et faible revenus»*. Plus que cela, les deux députés préconiseront de *«suivre l'expérience turque, pour changer de monnaie nationale, ce qui forcément amènera à récupérer tout l'argent de l'informel et permettra une traçabilité des finances»*.

L. N.

Tizi Ouzou/ Nouveaux sites de programmes de logements
Plus de
157 milliards de centimes pour prendre en charge les VRD

LE DIRECTEUR du logement de la wilaya de Tizi Ouzou, Habib Arkoub a indiqué, hier, que les opérations de VRD au niveau de tous les nouveaux sites de logements réalisés ces dernières années nécessitent une cagnotte de pas moins de 157 milliards de centimes. Il s'exprimait à l'occasion de la remise des clefs de 131 logements socio-participatif dans la commune de Tigzirt dans le Nord de la wilaya de Tizi Ouzou. Il a confié que le ministère de l'habitat a été saisi sur cette question en attendant la réponse réservée à cette requête. H.M.

Élèves handicapés

Appel à la mise en place d'une stratégie nationale d'accompagnement

La présidente de la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH), Atika Elmamri a appelé, hier à Alger, à la mise en place d'une stratégie nationale d'accompagnement des élèves aux besoins spécifiques, et ce, en concrétisation du principe de l'égalité des chances entre tous les scolarisés. *«Il est temps de mettre en place une stratégie nationale d'accompagnement des élèves aux besoins spécifiques, qui prenne en compte leurs différences sur le plan mental et physique, et offre à cette frange de la société un envi-*

ronnement scolaire adéquat, notamment en leur facilitant l'accès aux établissements éducatifs et l'équipement des classes par les moyens pédagogiques nécessaires», a indiqué M^{me} El Mamri en marge d'une rencontre organisée par la FAPH sous le slogan *«Ouvrez moi les portes de l'école»*. Cette stratégie devrait avoir comme objectif la concrétisation du principe de l'égalité des chances entre l'ensemble des enfants scolarisés, d'une part, et faciliter l'intégration des élèves aux besoins spécifiques au sein de l'école et de la société, d'autre

part, a-t-elle estimé. La même responsable a appelé les établissements de recherche scientifique et les universités à se pencher sur de nouvelles méthodes utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour faciliter l'accompagnement de ces élèves en milieu scolaire en vue de leur permettre de poursuivre leur cursus scolaire. Après avoir mis en avant la nécessité de permettre aux enfants aux besoins spécifiques de jouir de leur droit à la scolarité, M^{me} El Mamri a appelé le ministère de l'Éducation nationale ainsi que

les différents acteurs à accorder davantage d'intérêt à cette frange, préconisant dans ce sens l'organisation de cycles de formation au profit des enseignants pour une meilleure prise en charge de ces élèves. Par ailleurs, les participants à cette rencontre ont appelé à la mise en place d'un groupe de travail constitué des acteurs concernés par cette question en vue de rechercher les solutions idoines aux différents problèmes rencontrés par ces élèves. **Jamel B./APS**

●●●

Benmeradi : «L'ouverture débridée de l'économie cause la croissance des importations anarchiques»

Les licences d'importation seront mises en adjudication

■ Les importations de l'Algérie ne dépasseront pas les 40 milliards pour l'année en cours, indique le ministre du Commerce, estimant qu'avec toutes les mesures prises, le déficit commercial sera ramené de 17 à 10 milliards de dollars à la fin de l'année en cours.

Par Louiza Ait Ramdane

Invité de la rédaction de la Chaîne III, le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a indiqué que les licences d'importation seront reconduites l'année prochaine, pour la majorité des produits concernés. Cependant, le ministre annonce que le gouvernement va opter pour une «mise en adjudication» des licences, ce qui garantira, a-t-il expliqué, leur transparence. Sur ce point, le ministre affirme qu'il sera procédé à la publication de la liste des produits soumis aux licences dès janvier 2018 pour éviter des importations massives avant leur mise en place. Par ailleurs, Mohamed Benmeradi a fait savoir que pour l'année prochaine les licences d'importation seront reconduites pour la quasi-totalité des produits, excepté pour le ciment. Car, a-t-il expliqué, la production nationale est suffisante pour couvrir les besoins locaux. «Nous avons d'ailleurs reçu des demandes d'autorisation d'exportation de la part de producteurs locaux», a-t-il affirmé. Mohamed Benmeradi rappelle que les importations ont été multipliées par six entre l'année 2000 et 2014, notamment durant cette dernière année, lors de laquelle elles ont dépassé les 58 milliards de dollars. Reconnaisant que ce montant est important, il explique que 65% de celui-ci ont été consacrés aux importations d'équipements industriels et autres intrants destinés à la production nationale et des matières premières.

Il ajoute que 17% ont été réservés aux biens de consommation alimentaires (céréales,



P.H.D.R.

lait et viandes en particulier) et que les 17% restants ont été notamment réservés à l'importation de véhicules.

Le ministre du Commerce impute cet accroissement des importations au «recul de la production nationale, à l'ouverture débridée de l'économie nationale, au titre d'un ajustement structurel imposé de l'extérieur que nous n'avons pas du tout maîtrisé». Le ministre a cité l'exemple de filières considérées à tort comme «saturées», tels les matériaux de construction ou des productions agroalimentaires. Selon le ministre, il existe, aujourd'hui, très peu de filières

industrielles qui parviennent à assurer une bonne couverture de la demande nationale, laquelle est compensée par les importations. S'expliquant sur le pourquoi d'introduction des licences d'importation qui n'a pas réussi à faire baisser les importations, le ministre a répondu que dans les mois qui ont précédé l'introduction de celles-ci il a été procédé à des importations massives. Ce qui s'est encore produit cette année, pour certaines productions, tels les céramiques, le bois, le rond à béton ou le ciment. Cependant, le ministre rassure que cette situation est appelée à ne pas se

reproduire. Il a signalé que pour 2018, et tout en reconduisant le principe des licences, la reprise de la production nationale sera encouragée, en imposant des barrières aux produits fabriqués localement et en facilitant l'accès de ceux indispensables à l'appareil de production. Concernant l'automobile, dont les licences d'importation pour 2017 n'ont pas été encore libérées, Mohamed Benmeradi affirme qu'il est fort probable qu'elles ne soient pas attribuées, estimant que la production nationale atteindra 100 000 véhicules cette année.

L. A. R.

Enquête ouverte en 2011 par la Solidarité nationale

110 millions de dinars injectés sans résultat

Une enquête a été lancée depuis 2011 par le ministère de la Solidarité nationale en vue de déterminer de manière concrète sur le terrain les besoins réels des personnes handicapées en matière de scolarisation. Recenser le nombre exact des personnes ayant besoin de s'inscrire pour des études. «Malgré un budget considérable de 110 millions de dinars, jusqu'à présent, je peux vous assurer que le projet reste inachevé», a affirmé M^{me} Atika El Mamri, présidente de la Fédération algérienne des personnes handicapées. Le ministère de la Solidarité nationale a ouvert en 2011 une enquête sur le terrain en vue de déterminer le nombre exact de citoyens handicapés en besoin d'être scolarisés. Toutefois, jusqu'à

présent aucune information n'a été rendue publique pour communiquer d'éventuels résultats. Ni trace de l'enquête sur un suivi réel de celle-ci, selon les déclarations de M^{me} Atika El Mamri, présidente de la Fédération algérienne des personnes handicapées. Cette dernière, militante infatigable des droits des handicapés à l'échelle nationale et internationale, en sait quelque chose sur le sujet. «En réponse à notre demande, le ministère de la Solidarité nationale avait répondu oui pour dresser un bilan national qui rend compte de la situation des personnes handicapées dans les 48 wilayas du pays. Des recherches et études ont été faites pour établir des statistiques fiables qui permettraient à l'Etat de se situer quant au cas

handicap en Algérie. Malheureusement, depuis 2011, il n'y a pas eu vent de cette enquête. Pourtant, une somme de 110 millions de dinars a été débloquée par l'Etat pour sa réalisation», a-t-elle expliqué. Les raisons de ce retard ? Où en est vraiment l'étude ? A-t-elle vraiment été au bout ? Autant de questionnements qui taraudent l'esprit mais sans réponses véritables. Pour connaître la vérité, il est clair qu'il faut un entretien avec l'un des responsables du ministère. Pour M^{me} El Mamri, c'est incompréhensible, surtout le temps dépensé en plus de l'argent. «Trois ministres ont été à la tête du département de la Solidarité nationale et jusqu'à maintenant aucun n'a ouvert le dossier alors que le quotidien des han-

dicapés est de plus en plus dégradant quant aux conditions sociales dans lesquelles nous vivons», a-t-elle ajouté. Par ailleurs, il faut rappeler que ce type d'initiative, autrement dit définir avec précision les chiffres exacts représentant les besoins des handicapés, est toujours primordiale. Un impératif servant de point de donnée pour toute mesure de réforme quant à l'amélioration de leurs droits. Déjà que cette catégorie souffre de discriminations au sein de la société civile, ajouté à cela le fait que le nombre réel par la tutelle sur le territoire national n'est pas connu, relèverait vraiment d'une double sanction pour eux. S'appuyant sur cette réalité, même pour un échange de données et d'informations avec une ONG interna-

LA QUESTION DU JOUR

Talon d'Achille

Suite de la page une

Difficile de savoir jusqu'à quel point ceux-ci croient vraiment à l'inélasticité de la spirale inflationniste par suite de la création monétaire, pour ceux d'entre eux du moins qui semblent avoir réfléchi à la question. Mais supposons qu'ils soient édifés par le cours des événements, qu'ils soient forcés de se rendre à l'évidence, à savoir que le financement non conventionnel effectivement n'engendre pas d'inflation galopante. Croit-on qu'ils vont s'en faire une raison, admettre qu'ils se sont trompés à cet égard, et bons joueurs, accepter que ceux qui sont au pouvoir le restent, ayant, contrairement à eux, vu juste et pris les bonnes décisions au bon moment? La politique ne serait pas la politique, ni même d'ailleurs le monde le monde, si les opposants commençaient à faire preuve d'honnêteté intellectuelle. Le plus probable est qu'ils n'attendront pas que l'absence de l'inflation posée par eux comme inévitable soit une évidence pour voir comment l'aider à se mettre en mouvement. Ce camp désireux de prendre la relève dès 2019, et même plus tôt si possible, ne compte pas que des journalistes et des politiciens. Il se compose de tous les milieux de la société, et donc aussi de ceux qui sont en capacité de jouer de façon concertée à la hausse sur les prix. Pour ceux qui en douteraient, l'exemple de l'inflation au Venezuela est là pour les édifier. Rien en effet de plus inflationniste qu'une lutte politique déclarée, pour l'heure à son paroxysme dans ce pays. Chez nous, le gouvernement s'est arrangé pour pouvoir contrôler le déficit budgétaire, et pour le financer, vraisemblablement sans avoir à le payer d'une inflation incontrôlable. Il s'est doté par ailleurs d'un bon instrument de contrôle de ses dépenses extérieures : les licences d'importations. Mais il ne cherche pas à entraver la liberté des prix. Cette liberté-là pourrait bien être son talon d'Achille. Ce serait assez dans l'ordre des choses que ce soit par là qu'il serait attaqué. D'autant que les prétextes pourraient ne pas manquer à ceux qui depuis longtemps font tout pour le déstabiliser.

M. H.

tionale à même d'apporter son aide, serait difficile au vu de cet état de fait. En somme, il est impératif que les autorités réagissent à ce propos, sans quoi nos handicapés continueront de souffrir le martyre de par leur infirmité, et ce, dans le plus grand des anonymats.

Yacine Djadel

Tissemssilt Trois incendies détruisent plus de 15 ha d'arbres forestiers

TROIS incendies qui se sont déclarés ces dernières 48 heures dans la wilaya de Tissemssilt ont ravagé plus de 15 ha d'arbres forestiers, a-t-on appris, hier, de la Conservation locale des forêts. Le premier feu a été enregistré samedi après-midi, à la forêt Djouaza de Sidi Lantri, causant la destruction de 4 ha d'arbres de pin d'Alep. Deux autres feux ont été enregistrés dimanche au niveau des forêts de Sidi Kacem (Lardjam) et Ain Mézila (Béni Chaïb), détruisant 11 ha d'arbres de pin d'Alep, de chêne et d'eucalyptus. L'intervention des agents de la Conservation des forêts, soutenus par des éléments de la Protection civile, a permis d'éteindre ces feux. La vigilance et l'intervention rapide des agents des deux corps ont permis de sauver de vastes superficies menacées par les flammes. Un important dispositif a été mis en place pour éteindre ces incendies dont les causes ne sont pas encore connues.

R. A.

Deux semaines après la rentrée scolaire à Kherrata 30 cantines scolaires ne sont pas encore opérationnelles

PLUS de 30 cantines scolaires sont à l'arrêt dans la commune de Kherrata. Ainsi, au moins 3 500 élèves du cycle primaire sont pénalisés par ce blocage dû à un contentieux entre l'APC et le contrôleur financier. L'APC qui a entamé les consultations auprès des fournisseurs, selon les instructions de la tutelle, s'est vue rejetée les deux lots intitulés fourniture en alimentation générale et fruits et légumes par le CF, alors que les lots viandes et pain ont été validés, a-t-on appris hier. Du coup, il faut tout refaire et la procédure est très longue et risque de durer plus d'un mois et pénaliser encore les écoliers qui souffrent déjà du manque de transport scolaire en ce début d'année scolaire. Les parents d'élèves qui ont appris cette mauvaise nouvelle n'ont pas manqué d'exprimer leur colère et comptent s'organiser pour interpeller les autorités de wilaya à ce sujet. En attendant, les écoliers sont contraints de manger des repas froids.

Notons que l'APC a débloqué un peu plus de 20 millions de dinars (2 milliards de centimes) pour payer les fournitures. Cependant, «cette somme est loin d'être suffisante», nous dit-on. Et on anticipe déjà sur le déficit qui pourrait survenir dans quelques mois, soit au milieu de l'année scolaire, comme ce fut le cas par le passé.

H. Cherfa

Dernière recommandation de l'ICCAT

Espadon : réunion à la DG de la pêche

Les services de la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture ont tenu une réunion avec des représentants des professionnels de la pêche d'espadon pour discuter de la mise en œuvre de la nouvelle recommandation de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT), selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Par Fatah N.

Cette recommandation porte sur un programme pluriannuel de rétablissement de l'espadon de la Méditerranée à travers la mise en place d'un système de quotas. L'objectif de cette rencontre est d'examiner les voies et moyens de mise en œuvre de cette recommandation, «tout en préservant les intérêts des professionnels de cette pêche», assure la même source. Par ailleurs, le communiqué précise que cette rencontre entre dans le cadre d'un processus de consultations engagées depuis la fin de l'année 2016 avec plusieurs rencontres tenues avec les professionnels de la pêche d'espadon au niveau central et au niveau des wilayas. Pour rappel, l'Iccat a fixé en novembre 2016 le quota global pour l'espadon à 10 500 tonnes à ses pays membres, et ce, dans le cadre d'un plan de reconstitution sur



PHOTO: R.

15 ans (2017-2031) de la population mondiale d'espadon, une espèce victime de surpêche. Ce quota sera réduit de 3% par an de 2018 à 2022.

F. N./APS

Pétrole

Le Brent ouvre la semaine à plus de 55 dollars à Londres

Les prix du pétrole se stabilisent hier en cours d'échanges européens, proches des sommets atteints la semaine dernière. Peu avant la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 55,64 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 2 cents par rapport à la clôture de

vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'octobre cédaït 1 cent à 49,88 dollars. Les cours du brut restaient proches de sommets atteints jeudi, en cinq mois à 55,99 dollars pour le Brent et en près de quatre mois à 50,50 dollars pour le WTI, ont

observé des analystes. Les cours du brut ont été tirés vers le haut la semaine dernière par des commentaires encourageants sur la demande en pétrole cette année et l'année prochain par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). En outre, les cours restaient soutenus par l'annonce la

semaine dernière d'une petite baisse du nombre de puits de forage aux Etats-Unis. Mais l'offre mondiale reste abondante, notamment sur les marchés d'enchères de brut, ce qui laisse à penser que les prix sont montés trop vite et trop haut, préviennent les analystes, qui s'attendent à une légère correction à la baisse des cours.

K. L.

Oran

Plus de 15 tonnes de carton recyclable collectées en moins d'une semaine

Plus de 15 tonnes de déchets de carton ont été collectées à Oran pendant moins d'une semaine, a-t-on appris, hier, de l'entreprise publique de gestion des centres d'enfouissement technique de la capitale de l'ouest du pays. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la récupération des déchets en vue de les recycler, précise la même source. Un programme ambitieux a été tracé par les autorités locales pour la valorisation des

déchets au niveau des communes de la ville et qui devra être lancé prochainement, a-t-on appris de bonne source. Le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, avait réuni récemment les présidents d'APC et les a instruit d'acquiescer des équipements pour le traitement des déchets recyclables, indiquant que la wilaya compte lancer un programme de recyclage qui implique les communes, premier maillon dans la chaîne de la collecte des

déchets. Il a aussi exhorté l'ensemble des communes d'Oran de s'équiper d'une presse qui servira à compacter les déchets valorisables, notamment les bouteilles, les canettes et les packs de boissons, déclarant qu'il s'agit d'un investissement léger qui ne dépasse pas le million de dinars et qui peut être source de revenus, vu que ces matières seront destinées à la vente. La wilaya d'Oran compte plusieurs entreprises spéciali-

sées dans la valorisation du carton, du papier, du plastique et même du verre. Hassi Bounif (Oran Est) abrite le plus grand centre d'enfouissement technique (CET) à l'échelle africaine. La wilaya recense également trois centres de collecte, alors que huit déchetteries sont aussi prévues dans l'agenda de la Direction locale de l'environnement.

Maya H.

Faune/repeuplement

Une opération de réintroduction de la perdrix menée à Médéa

Une opération de réintroduction de la perdrix, menée depuis quelques mois dans la wilaya de Médéa, s'est achevée hier avec l'organisation du dernier lâcher de perdrix dans la commune de Khems-Djouamaa, à l'est de Médéa, a appris l'APS auprès du chef de service de protection du patrimoine forestier. Initiée par la direction des forêts de la wilaya Médéa avec le

concours du Centre cynégétique de Zeralda (Alger) et la section locale de la Fédération algérienne de chasse, cette opération s'est déroulée en plusieurs phases et portait sur la réintroduction de cette espèce d'oiseau, menacée de disparition de la faune locale, a indiqué Ahmed Salem. Un total de 1 200 perdreaux, élevés en captivité, ont été lâchés dans la nature, depuis

l'entame de cette opération, qui a débuté la mi-août dernier, a-t-il noté, ajoutant que l'objectif de cette opération est d'essayer de reconstituer de nouvelles populations de perdrix à travers certaines zones boisées de la région, dont celle de Khems-Djouamaa, choisie comme site pilote, mais également la commune voisine de Souagui qui dispose d'un important potentiel

forestier. Le site de repeuplement a été choisi en fonction d'abord de la présence d'un couvert végétal assez dense, en mesure d'assurer le couvert aux jeunes perdreaux durant l'automne, mais également sa proximité de parcelles de céréales devant garantir l'alimentation pour cette communauté d'oiseaux jusqu'au début de l'hiver, a-t-il expliqué.

Hassina H.

Aujourd'hui à Oran

Rencontre algéro-tunisienne sur l'économie verte

■ Une rencontre algéro-tunisienne visant à «identifier des pistes de partenariat» dans le domaine de l'économie verte est prévue aujourd'hui à Oran, a-t-on appris hier du chargé de la communication du Bureau «R20 Med» assurant la représentation méditerranéenne de l'ONG «R20» (Regions of climate actions).



REGIONS OF CLIMATE ACTION R20 MED

Par Salem K.

La délégation tunisienne sera composée de représentants du Projet de coopération euro-médi-

terranéen «Energie-Emploi-Territoires» (EET), basé en Tunisie, qui a entamé hier une visite de trois jours à Oran, à l'invitation du Bureau «R20 Med», a précisé à l'APS Anès Houari.

«L'objectif de cette visite consiste également à faire découvrir à la délégation hôte des initiatives algériennes pionnières au Maghreb, en faveur de l'économie verte», a-t-il expliqué. Le

«R20 Med» qui accueille la rencontre, en son siège à Oran, a mené des actions phares en collaboration avec le secteur de l'environnement de la wilaya. Entre autres réalisations à son

actif, la mise en œuvre du tri sélectif à la source des déchets ménagers, la création d'une unité pilote de production de compost, et la mise en place d'un Pôle de promotion de l'éco-construction. L'installation du «R20 Med» à Oran remonte à juin 2013, suite à la signature d'un accord-cadre de partenariat entre le gouvernement algérien représenté par le ministère chargé de l'Environnement et l'ONG «R20».

S. K./APS

Rhourd El Baguel

6 millions de m³/jour de gaz torchés récupérés pour l'exportation

Le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Keddour, s'est félicité, hier à Hassi Messaoud, de la finalisation, dans un délai record, d'une installation additionnelle à la station de production de gaz de Rhourd El Baguel (Hassi Messaoud), permettant de récupérer du gaz torché dont une partie sera destinée à l'exportation. Proposé par la direction régionale de Rhourd El Baguel, ce procédé de mise en place d'une installation sur la station de production de gaz, déjà en

production de Rhourd El Baguel (80 km du chef lieu de Hassi Messaoud) en vue de la récupération des gaz associés, a été concrétisé dans un délai de 40 jours. Cette technique permettra ainsi de destiner à l'exportation un volume de 6 millions de m³ sur les 17 millions de m³ de gaz torchés et récupérés quotidiennement au niveau de cette installation, tandis que les 11 millions de m³ restants seront réinjectés dans le gisement en vue de renforcer la pression et améliorer la produc-

tion. Il est à souligner que le torchage ou brûlage des gaz consiste à brûler par des torchères des rejets de gaz naturel à différentes étapes de l'exploitation du pétrole et du gaz. En effet, lorsque le pétrole est extrait, il remonte à la surface accompagné d'eau et de gaz (dit gaz associé). Après avoir été séparé du pétrole, le gaz peut être «torché» (brûlé sur place) qui se manifeste par une flamme sortant d'une torchère.

May H.

Wilaya de Ghardaïa

Une production de 6 000 quintaux d'arachides attendue

Une production de plus de 6 000 quintaux d'arachides «bio» est prévue au terme de la campagne de cueillette qui a démarré depuis quelques jours dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris hier du directeur des services agricoles (DSA). Cette campagne, qui se poursuivra durant un mois, cible une superficie totale de 400 hectares avec un rendement moyen de 15 quintaux à l'hectare, a précisé à l'APS Mustapha Djekbou, soulignant que ce faible niveau de rendement est dû principalement à la «faible technicité» des exploitants sur des parcelles éparses. L'arachide (ou cacahuète), une plante de la famille des fabacées, est cultivée en irrigué sur des sols sablonneux situés principalement au sud de

la wilaya de Ghardaïa, dans les localités de Seb-Seb, Mansourah, Métili et El-Menea, marquées par l'existence d'un potentiel hydrique minéralisé et l'ensoleillement favorables au développement de cette culture de «haute qualité gustative», très appréciée par la population, a-t-il expliqué. Selon les ingénieurs agronomes de la DSA, la culture des cacahuètes dans la région de Ghardaïa remonte aux années 30 du siècle dernier. Elle a été introduite par un agriculteur dans la région de Seb-Seb en réalisant un semis d'un kilogramme d'arachide d'une variété égyptienne avant d'être cultivée et répandue dans les autres localités de la wilaya. Cependant, cette culture d'arachide reste au stade traditionnel

avec des exploitations à petite échelle et des méthodes de culture rotative avec d'autres cultures vivrières, a souligné un technicien de la DSA. Les travaux de semis sont réalisés manuellement par les agriculteurs qui sont confrontés à de nombreux problèmes, en particulier leur ignorance de l'itinéraire technique de cette culture et aux nombreux ravageurs de ce type de culture notamment les moineaux, les rongeurs et autres ennemis, a indiqué le même technicien. Des spécialistes dans le développement rural estiment que l'intensification de cette culture stratégique, soutenue par une formation technique des agriculteurs, peut assurer un développement durable pour ces contrées enclavées en

créant des unités de conditionnement de cacahuètes, des huileries ou savonneries. De la famille des légumineuses ou fabacée, Arachis hypogaea, l'arachide est très nutritive. Ses grains ou cacahuètes renferment entre 40 et 50% d'huile, 20 à 30% de protéines et constituent aussi une source considérable en vitamine B, a-t-on fait savoir à la DSA. Parmi tous les produits qui s'offrent aux touristes et autres visiteurs du souk de Ghardaïa, notamment les différentes variétés de dattes précoces, les cacahuètes de Seb-Seb retiennent l'attention et ont gagné, de par leur qualité très nutritive, une notoriété qui a dépassé les frontières de la wilaya de Ghardaïa.

Ilham N.

Italie

Excédent commercial en baisse de plus de 15%

L'excédent commercial de l'Italie s'est établi en juillet à 6,6 milliards d'euros, en baisse de 1,2 milliard sur un an (-15,4%), a annoncé hier l'Institut national des statistiques (Istat). Sur les sept premiers mois de l'année, l'excédent de sa balance commerciale

s'élève à 25,6 milliards d'euros. Sans tenir compte des produits énergétiques, il atteint 45,3 milliards d'euros. En glissement annuel, les exportations ont augmenté de 5,1% et les importations de 10,5%. Les plus fortes hausses des exportations ont été enregistrées

vers le marché des Etats-Unis (+9,9%) et celui de Grande-Bretagne (+7,9%). Quant à leur répartition par secteurs, les plus fortes hausses enregistrées ont été pour le secteur des produits chimiques (+22,8%) et celui des véhicules automobiles (+14%).

Sur un mois, les exportations ont baissé de 1,4% tandis que les importations ont augmenté de 0,9%. En 2016, l'Italie a enregistré un excédent de sa balance commerciale de 51,5 milliards d'euros contre 41,8 milliards un an plus tôt.

O. G.

Céréales Le blé s'équilibre grâce à l'euro

LES COURS du blé étaient presque à l'équilibre, hier à la mi-journée, grâce notamment à une relative détente des cours de l'euro. Peu avant la mi-journée, la tonne de blé reculait de 50 centimes d'euro sur décembre à 162,75 euros et de 25 centimes sur mars à 168,50 euros, dans un volume d'échanges de 2 500 lots environ. L'euro baissait légèrement face au dollar hier, dans un marché prudent au début d'une semaine qui sera marquée demain par une décision de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) mercredi. Ce surcroît de compétitivité soutenait un peu des cours toujours mis à mal par les nouvelles de récolte record en Russie. Les exportateurs restent toujours attentifs à l'évolution des cours mer Noire qui demeurent actuellement toujours très compétitifs, expliquent les analystes, estimant cependant que la situation délicate en Australie, après la sécheresse, apportait un élément de fermeté aux marchés internationaux. La tonne de maïs, elle, reculait de 75 centimes d'euro sur novembre à 157 euros, et de 25 centimes sur janvier à 162 euros, dans un volume d'échanges de moins de 100 lots.

R. E.

Constantine/Plan de protection du site archéologique de Tiddis

Achèvement de la seconde phase de l'étude

■ La seconde phase de réalisation de l'étude consacrée au plan de protection et de mise en valeur du site archéologique de Tiddis (30 km au nord-ouest de Constantine) a été achevée, a révélé le directeur local de la culture.

Par Hassine B.

Ce même responsable a indiqué, dans une déclaration à l'APS, qu'une fois cette phase, consacrée à «l'élaboration des plans topographiques et archéologiques ainsi que le projet préliminaire d'élaboration du plan de protection et de mise en valeur du site de Tiddis», sera terminée, le taux d'évolution de cette étude atteindra 75%.

Il a précisé, à ce propos, qu'il ne reste plus que la validation de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) avant d'entamer la troisième phase qui comprend «la finalisation de la version définitive du plan de protection et de mise en valeur du site». Faisant remarquer que cette étude a été scindée en trois phases, conformément au décret exécutif n° 3-323 du 5 octobre 2003, portant sur les modalités d'établissement du plan de protection des sites archéologiques et de leurs zones de protection, M. Aribi a affirmé que la réalisation de ce plan a été attribué au Bureau d'études de l'urbanisme du bâtiment et de la construction de Constantine (Urbaco).

Cette même source a, par ailleurs, attesté que la seconde phase fait suite à une première étape qui consistait à «établir un diagnostic et mettre en place des



Ph. > D. R.

mesures d'urgence en cas de besoin» au mois d'octobre 2012, pour la présenter aux instances consultatives pour avis, à l'instar des directions de l'urbanisme de l'architecture et de la construction, du tourisme, de l'artisanat, des Domaines, du transport et des travaux publics, en vue

d'être avalisée.

Ayant également évoqué les efforts entrepris par les hautes autorités du pays pour la mise en valeur des sites archéologiques, ce même responsable a ajouté que l'étude en question vise à conforter la valeur archéologique et historique du site, et élaborer

des recommandations et des orientations susceptibles de mieux protéger la ville romaine de Tiddis. Erigé sur une montagne rocheuse, ce site archéologique s'étend sur une superficie de 40 hectares et a été découvert dans les années 1940, suite à des fouilles archéolo-

giques dirigées par l'archéologue André Berthier, avant d'être classifié en 1995. M. Aribi a assuré, d'autre part, que le projet de configuration du périmètre du site archéologique de Tiddis, inscrit dans le cadre du projet «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», reste tributaire de l'achèvement de l'étude du plan de protection et de mise en valeur de ce site archéologique. A noter que la ville de Tiddis, appelée aussi «Castellum Respublica Tidditanorum», est située dans la commune de Beni Hamidène et était, à l'origine, un territoire berbère authentique, comme l'attestent les inscriptions découvertes sur les pote-

riels. Désignée «Ras eddar» (someter de la maison) par les Arabes, cette ville romaine renferme des gorges, des sanctuaires et des tombes, témoins de cette période de l'histoire.

H. B./APS

Logements d'Ain Nehas et Massinissa /Constantine

L'attribution tributaire de l'achèvement des travaux de VRD

L'attribution des logements des pôles urbains intégrés d'Ain Nehas et Massinissa dans la wilaya de Constantine est tributaire de l'achèvement des travaux de voiries et réseaux divers (VRD), a souligné dimanche le wali, Abdssamie Saidoune.

En visite de travail aux chantiers de ces deux pôles urbains totalisant près de 8 000 logements de type public locatif (LPL), le chef de l'exécutif local a donné des instructions fermes à l'effet de renforcer les travaux des VRD par des moyens humains et matériels nécessaires pour permettre leur réception «d'ici la fin de l'année en cours».

Le programme conséquent de près de 8 000 LPL, dont 3 200 LPL à Massinissa, a été entièrement achevé, a-t-on appris sur

place, affirmant que les travaux des VRD tertiaires ont été achevés et ne reste que les VRD primaires et secondaires dont la contrainte de financement entravant leur lancement a été résolue.

Mettant l'accent sur l'importance de ces deux pôles urbains intégrés, implantés dans la daïra d'El Khroub, dans la satisfaction des demandes d'emploi, le wali a indiqué que son administration suit «de près l'évolution de ces chantiers» considérés comme stratégiques dans la cartographie urbaine de la wilaya.

Les futurs pôles urbains intégrés de Constantine, devant abriter ultérieurement des programmes de logements sous d'autres formules, seront dotés conformé-

ment aux instructions des pouvoirs publics par toutes les structures d'accompagnement nécessaires pour un meilleur cadre de vie, a-t-on rappelé.

Le plan architectural et urbanistique de ces nouveaux pôles urbains a pris en considération toutes les recommandations décidées par les pouvoirs publics dans le cadre du programme national de construction des nouvelles villes, a-t-on affirmé sur chantier.

Une étude portant détermination des besoins en équipements sportifs, socio-économiques, de santé et d'éducation nécessaires pour ces deux pôles urbains intégrés a été déjà lancée, selon les informations fournies sur place.

Mahi Y.

Université/Oran

Livraison prochaine d'un premier quota de 50 logements

Un premier quota de 50 logements au profit des enseignants universitaires sera livré dans deux semaines à Oran, a annoncé dimanche le wali.

Lors d'une visite à la nouvelle cité des enseignants sise à Bir El-Djir, Mouloud Chérifi a également fait savoir qu'un second quota de 80 logements sera bientôt livré à ses bénéficiaires au niveau de la même cité. Le reste, soit 20 logements, le sera ultérieurement après l'achèvement des travaux qui connaissent un état d'avancement de 60%.

Au total, la nouvelle cité des enseignants compte 150 logements promotionnels de type F4 grand standing.

Le projet de la nouvelle cité des enseignants a été inscrit en 2007, mais les travaux n'ont commencé qu'en 2012 en raison de problèmes de financement des VRD (voirie et réseaux divers), ont expliqué les responsables du projet dans leur présentation, ajoutant que, depuis cette date, les travaux de réalisation ont connu un grand retard dû aux mêmes problèmes. Dans ce cadre, les responsables des cinq

entreprises chargées de la réalisation du projet se sont plaints des créances impayées qui s'élèvent à 168 millions de dinars. A cet effet, une réunion était prévue hier entre les responsables de ces entreprises et le secrétaire général de la wilaya d'Oran afin de régler ce problème.

D'autre part, le wali d'Oran a insisté sur l'achèvement, dans les plus brefs délais, des travaux de voirie, avant la saison hivernale.

Par ailleurs, le chef de l'exécutif de wilaya a effectué une visite à l'Etablissement hospitalier uni-

versitaire (EHU) «1^{er} Novembre» où il s'est enquis de son fonctionnement et de ses différents services.

Opérationnel depuis 2004, l'EHU d'Oran enregistre quelque 1 300 consultations par jour et accueille quotidiennement entre 250 et 300 cas d'urgence, ont indiqué les responsables de cette structure hospitalière.

Il est considéré comme un établissement de référence au Maghreb, grâce à l'introduction de nouvelles techniques pour le traitement médical, toutes spécialités confondues, ont-ils préci-

sé, ajoutant que l'établissement dispose, actuellement, d'une capacité d'accueil de 1 000 lits, soit 250 lits de plus qu'au jour de son lancement.

L'établissement, qui regroupe 42 services et 10 laboratoires, s'étend sur une superficie de 25 hectares dont 16 hectares bâtis.

Une étude pour le renouvellement et la modernisation des équipements de l'EHU, qui ont pris de l'âge, est actuellement en cours, ont encore fait savoir les responsables de cet établissement.

R. R.



Tunisie/Ennahdha n'était pas favorable au report des municipales

Ghannouchi : des raisons objectives sont à l'origine de l'acceptation de l'ajournement

■ Les élections municipales en Tunisie seront probablement reportées au mois de mars 2018, a déclaré le président du mouvement Ennahdha, Rached Ghannouchi, soulignant que le mouvement n'était pas favorable au report des élections mais des raisons objectives sont à l'origine de son acceptation de l'ajournement des municipales.



Ph. > D. R.

Par Moncef G.

Intervenant à l'occasion d'une réunion inter-régionale de Djerba, avec les structures d'Ennahdha dans

cinq gouvernorats, M. Ghannouchi a indiqué que le mouvement n'était pas favorable au report des élections mais des raisons objectives sont à l'origine de son acceptation de l'ajournement des municipales. Cependant il a souligné que son

parti est pour la fixation d'une date précise des élections, faisant savoir que la prochaine séance plénière de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), qui se tiendra mercredi prochain, sera consacrée au comblement des vacances au

sein du conseil de l'ISIE. Au sujet de la loi sur la réconciliation administrative, il a souligné que cette loi constitue un triomphe de la politique consensuelle, ajoutant que la réconciliation n'annule pas la loi ou une décision de la justice à l'encontre de

certaines personnes. «Il s'agit plutôt d'une réconciliation avec des citoyens ayant commis des infractions administratives sans qu'un jugement soit prononcé à leur encontre», a-t-il dit. Cette loi, a-t-il affirmé, ne concerne pas les personnes qui ont tiré profit de leurs fonctions et porté préjudice à l'Etat.

Revenant sur les tensions qui ont marqué la plénière consacrée au vote de la loi sur la réconciliation administrative ainsi que sur la manifestation organisée, samedi, à l'avenue Habib-Bourguiba pour revendiquer le retrait d'Ennahdha et de Nidaa Tounes du paysage politique, Ghannouchi a estimé qu'il s'agit d'une forme d'exercice de la liberté loin du respect des règles du civisme, ajoutant que «cette situation est semblable à l'agitation étudiante des années 90».

Ghannouchi a affirmé que son parti demeure attaché à la politique de consensus qui a, selon lui, sauvé le pays. A préciser que cette réunion s'est déroulée à huis clos et a porté, selon le président d'Ennahdha, sur les questions relatives au consensus et aux élections municipales.

M. L.

M. G./APS

Pour relancer le processus onusien au Sahara occidental

Guterres se félicite de l'intention de Kohler de se rendre dans la région

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est félicité dimanche soir de l'intention de son envoyé personnel pour le Sahara occidental, Horst Kohler, de se rendre prochainement dans la région afin de relancer le processus de paix, à l'arrêt depuis 2012.

«Le Secrétaire général s'est félicité de l'intention de son envoyé personnel de se rendre dans la région. Il a souligné l'importance de la visite pour relancer le processus politique dans un nouvel esprit et avec une nouvelle dynamique, conformément à la résolution 2351 (2017) du Conseil de sécurité», a indiqué l'ONU dans une note adressée aux correspondants de presse. Et d'ajouter que M. Kohler «attend avec intérêt de visiter la région et de travailler avec les parties dans un esprit de confiance et de compromis».

Horst Kohler a pris ses fonctions le 8 septembre dernier à New York où il a tenu plu-

sieurs réunions et consultations dans l'objectif de relancer les négociations entre le Front Polisario et le Maroc, a précisé l'ONU dans sa déclaration.

L'émissaire onusien a rencontré à cet effet Antonio Guterres, de hauts responsables de l'organisation onusienne ainsi que le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union Africain, a-t-elle indiqué.

Horst Kohler s'est aussi entretenu avec les représentants des deux parties du conflit et ceux des pays voisins et des Etats membres. Ces rencontres se sont poursuivies jusqu'au 16 septembre, selon l'ONU.

Jeudi Horst Kohler a rencontré une délégation du Front Polisario, conduite par le coordinateur sahraoui avec la Minurso, Mhamed Khedad. L'entretien a permis un échange de points de vue et d'informations sur le processus onusien au Sahara occidental.

Ce premier contact officiel a porté également sur les perspectives de ce processus dans le cadre de la mission confiée à M. Kohler par le Conseil de sécurité, et le Secrétaire général de l'ONU en vue de parvenir à une solution juste et durable garantissant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Le nouvel émissaire de l'ONU qui succède à Christopher Ross devrait présenter son premier rapport sur le Sahara occidental dans un délai de six mois.

Le chef de l'ONU a promis en avril dernier de relancer les négociations à l'arrêt depuis 2012 avec «une nouvelle dynamique».

Le Conseil de sécurité avait également enjoint au secrétariat général de faciliter la tenue de négociations directes entre les deux parties qui doivent aboutir à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Pour assurer la sécurité de la Mission d'appui des Nations unies

Déploiement de 200 hommes en Libye

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a annoncé dimanche que l'ONU allait déployer 200 hommes pour protéger le quartier général de la mission.

«La Manul va progressivement déployer une unité de sécurité de 200 éléments pour défendre son quartier général en Libye, en prévision du retour intégral de la mission à Tripoli», a déclaré la porte-parole de la Manul, Sawsan Ghosha, à la chaîne locale al-Nabaa.

«Le déploiement d'une unité de protection est une procédure

normale dans toutes les missions de l'ONU», a-t-elle précisé, soulignant que l'unité «servira uniquement à protéger le quartier général de la mission, et ne constituera pas une force de maintien de la paix en Libye, comme l'ont prétendu certains médias». Pour ce qui est de l'envoi éventuel d'une force de maintien de la paix en Libye par le Conseil de sécurité de l'ONU, M^{me} Ghosha a réitéré que le travail de la Manul était purement politique, et n'avait rien à voir avec l'envoi d'un contingent de sécurité. Des affrontements entre forces de sécurité

ont fait deux morts dimanche dans la ville de Sabratha, dans l'ouest de la Libye, selon une source sécuritaire.

Des affrontements font deux morts à Sabratha dans l'ouest de la Libye

«Des affrontements ont éclaté entre la Chambre opérationnelle anti-EI et des membres du Conseil militaire de la ville, tuant deux personnes», a déclaré une source à Sabratha.

«Des affrontements aux armes

de petit et moyen calibre ont éclaté vendredi à l'aube, après qu'un membre du Conseil militaire de la ville a été tué par des membres de la Chambre opérationnelle anti-EI», a ajouté la source. Les affrontements auraient à présent cessé, et les anciens de la ville seraient intervenus pour servir de médiateurs entre les deux parties.

La Chambre opérationnelle anti-EI de Sabratha a été créée en 2016. Elle est alliée au gouvernement d'union nationale de Tripoli, soutenu par l'ONU.

Le Conseil militaire est oppo-

sé à la Chambre, dont il accuse les membres d'être en fait loyaux à l'armée du général Haftar, basée dans l'est du pays.

Malgré la signature d'un accord de paix parrainé par l'ONU et la formation d'un gouvernement d'union nationale, la Libye reste politiquement divisée. Depuis le soulèvement de 2011, qui a conduit au renversement du régime de l'ancien leader Mouammar Kadhafi, le pays est gangrené par des troubles et des violences croissantes.

R. M.



Attentat dans le métro londonien

L'enquête continue après deux arrestations

■ Trois jours après l'attentat à la bombe dans le métro londonien, l'enquête se poursuivait hier, avec déjà deux arrestations, et la tension est retombée avec un abaissement du niveau d'alerte terroriste.

Par Rosa C.

« Le centre d'analyse terroriste a décidé d'abaisser ce niveau de critique à grave », a annoncé dimanche après-midi le ministre de l'Intérieur Amber Rudd. La menace d'un attentat n'est donc plus considérée comme « imminente », mais comme « hautement probable ». La dernière fois que le Royaume-Uni avait été placé en état d'alerte critique remonte au mois de mai, après l'attentat qui avait fait 22 morts lors d'un concert de la chanteuse américaine Ariana Grande à Manchester (nord), lui aussi revendiqué par le groupe jihadiste Etat islamique (EI). Du côté de l'enquête, les choses se sont accélérées ce week-end, avec l'arrestation d'un homme de 21 ans samedi soir dans la banlieue ouest de Londres, à Hounslow, aux alentours de 23h50 (22h50 GMT).

Une perquisition « liée à cette arrestation » a eu lieu dimanche à Stanwell (banlieue ouest de Londres), à quelques kilomètres



PH: D. R.

de Hounslow, ont précisé les enquêteurs.

Samedi matin, un premier suspect âgé de 18 ans avait été interpellé, au lendemain même de l'attentat revendiqué par le groupe EI qui a fait 30 blessés. Une arrestation jugée « très importante » par les enquêteurs.

Cette première interpellation est intervenue vers 07h50 (06h50 GMT) dans la zone de départ du port de Douvres, un point de transit vers l'autre rive de la Manche.

Selon le ministre français de l'Intérieur, Gérard Collomb, les policiers britanniques ont indiqué que « la personne arrêtée à Douvres ne voulait pas venir en France ».

Cette arrestation avait entraîné l'évacuation partielle du port vers 11h40 (10h40 GMT), afin de « fouiller les lieux par mesure de précaution ». Cette opération a permis à la police de mettre la main sur « plusieurs objets », tandis que le suspect a été transféré dans un commissariat de Londres, a détaillé un responsable de l'antiterrorisme, Neil Basu.

La police a également poursuivi dimanche une perquisition lancée samedi dans une maison du quartier résidentiel de Sunbury-on-Thames, à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Londres. Selon les médias

britanniques, cette maison appartient à un couple âgé respecté qui fait office de famille d'accueil et avait été décoré par la reine Elizabeth pour son action en faveur des enfants.

Des images de caméras de surveillance obtenues par des médias britanniques semblent montrer un homme quittant cette habitation vendredi matin, porteur d'un sac similaire à celui contenant l'engin explosif du métro.

Concernant la revendication de cet attentat de vendredi, le ministre de l'Intérieur Amber Rudd a répété dimanche qu'il était « beaucoup trop tôt pour tirer toutes les conclusions » et que la police n'avait jusqu'ici « pas de preuve » d'une implication du groupe EI.

« Tout sera fait pour comprendre » comment le suspect de 18 ans s'est radicalisé, a-t-elle insisté sur la BBC, sans plus de détail.

Signe de la nervosité ambiante, un vol British Airways Paris-Londres avec 130 passagers à

bord a été retardé plusieurs heures au départ de l'aéroport Roissy-CDG dimanche matin, à la suite d'une fausse alerte à la bombe qui a nécessité l'évacuation temporaire de l'appareil.

L'attentat de vendredi, le cinquième en six mois au Royaume-Uni, a été perpétré dans une rame en pleine heure de pointe vers 08h20 (07h20 GMT), dans la station de Parsons Green, au cœur de ce quartier aisé du sud-ouest de Londres, au moyen d'un engin explosif artisanal.

Trente blessés, dont plusieurs atteints de brûlures, ont été traités mais un seul restait hospitalisé dimanche, selon les services de santé.

Le bilan de l'attentat aurait pu être bien pire car l'engin explosif était destiné à faire d'« énormes dégâts », selon la Première ministre Theresa May.

Des photos diffusées sur Twitter ont montré un seau blanc en train de brûler mais peu abîmé, à l'intérieur d'une des voitures du métro. Ce seau, dont sortaient des fils électriques, était placé dans un sac de congélation de supermarché LIDL.

Un témoin, Peter Crowley, a raconté avoir vu « une boule de feu ».

Luis Hather, 21 ans, était dans le même métro, lors de l'explosion de vendredi, mais trois voitures plus loin: « J'ai senti l'odeur de brûlé. Comme quand vous brûlez du plastique », a-t-il témoigné auprès de l'AFP. Piétiné par d'autres voyageurs dans la panique qui a suivi, il en est sorti avec une mauvaise coupure et une jambe meurtrie.

Le Royaume-Uni a été frappé ces derniers mois par une vague d'attaques qui a fait 35 morts au total, dans un contexte de multiplication des attentats jihadistes en Europe. R. C.



Points chauds

Crédibilité

Par Fouzia Mahmoudi

Au sein du Front national, l'ambiance entre les différents cadres du parti fait craindre une guerre interne qui finirait d'enterrer le mouvement qui avant le premier tour de la dernière présidentielle française faisait peur à tous les autres partis. Aujourd'hui, il n'est pratiquement plus question de lui et sa popularité est en berne. Et alors que la position de Marine Le Pen était discutée il y a quelques semaines par quelques personnalités frontistes qui appelaient de leurs vœux à un changement dans la direction du FN, ces derniers jours c'est la position de Florian Philippot qui semble agiter les esprits. Le vice-président du parti d'extrême droite a en effet adressé une fin de non-recevoir à la présidente de sa formation politique qui lui avait demandé de clarifier sa situation. Philippot a déclaré cette semaine qu'il n'avait aucune intention de quitter la présidence de son association, Les Patriotes, adressant là une fin de non-recevoir à Marine Le Pen. « Bien évidemment, je ne quitterai pas la présidence des Patriotes », a dit l'eurodéputé, qui cumule cette fonction avec celle de vice-président du parti d'extrême droite. Déjà contesté au sein du Front national en raison de sa ligne politique, Florian Philippot a expéré une partie de sa direction en fondant sa propre association au mois de mai, sans attendre la fin de la campagne des législatives. Lui présente Les Patriotes comme un « laboratoire d'idées » destiné à alimenter la réflexion frontiste dans le cadre de la « refondation » du parti engagée après le second tour de l'élection présidentielle. Dans une interview au « Parisien » publiée vendredi, Marine Le Pen l'avait sommé de « clarifier » les choses et de se concentrer sur la refondation « à l'intérieur du mouvement ». Florian Philippot rétorque : « Ce qu'il faudrait clarifier, ça serait qu'on sorte de la tambouille interne et qu'on soit extrêmement audibles sur le fond face à Macron (...). Ce qui ne serait pas clair, ça serait qu'on ne soit plus sûrs de nos convictions ». Or, il n'est pas certain que ces polémiques internes aide le parti à retrouver son lustre et à convaincre les Français que le FN est un parti d'opposition crédible. Car si Marine Le Pen a échoué à la présidentielle, elle a surtout décrédibilisé son parti qui souffre aujourd'hui d'une chute de popularité qu'il aura du mal à retrouver sans un recadrage précis de son message politique. Et c'est là le problème, ses principaux cadres ayant tous une vision différente des idées que devrait véhiculer leur parti. Reste à voir si Le Pen réussira à reconstruire sa crédibilité et surtout à convaincre ses proches collaborateurs de travailler à l'unisson comme ils l'avaient fait auparavant alors que la tentation du déchirement est de plus en plus évidente. F. M.

Irak

La Cour suprême ordonne la suspension du référendum au Kurdistan

La Cour suprême irakienne, la plus haute instance judiciaire du pays, a ordonné hier la suspension du référendum d'indépendance prévu le 25 septembre au Kurdistan irakien jusqu'à ce qu'elle puisse examiner sa constitutionnalité.

La requête en inconstitutionnalité a été soumise par le Premier ministre Haider al-Abadi, a affirmé son bureau.

« La Cour suprême a émis un ordre de suspendre la procédure d'organisation du référendum prévu le 25 septembre sur ordre de la présidence du Kurdistan jusqu'à ce qu'elle examine les plaintes qu'elle a reçues, affirmant que cette consultation est anticonstitutionnelle », a indiqué son communiqué. « La Cour s'est

réunie au complet lundi et a passé en revue les requêtes pour arrêter le référendum au Kurdistan et dans les régions (disputées par Erbil et Bagdad, NDLR). Après délibération, elle a pris cette décision », a précisé le communiqué. Le bureau du Premier ministre a indiqué que M. Abadi « avait envoyé une requête à la Cour suprême concernant l'inconstitutionnalité de la procédure de séparation de n'importe quelle région d'Irak et a demandé de suspendre le référendum ». Le porte-parole de la Cour Ayas al-Samouk, a affirmé à l'AFP: « Nous avons reçu plusieurs plaintes et c'est pour cela que nous avons décidé qu'il fallait suspendre le référendum ». Selon une source au Parlement,

au moins huit députés chiites et turkmènes, une minorité notamment présente dans la province disputée de Kirkouk, au nord de Bagdad, ont déposé des plaintes contre ce référendum.

Les pays voisins, Washington et d'autres plaident pour que la région, autonome depuis 1991, règle ses différends avec Bagdad sans découper l'Irak, où les jihadistes tiennent encore deux fiefs.

Le président kurde Massoud Barzani a souligné que le résultat de cette consultation ne mènerait pas à une déclaration d'indépendance immédiate mais plutôt au début de « discussions sérieuses avec Bagdad », dans le but de « régler tous les problèmes ».



Salon international du livre d'Alger

L'Afrique du Sud invitée d'honneur

■ La 22^e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), prévue du 25 octobre au 5 novembre prochains, a choisi l'Afrique du Sud comme invité d'honneur. Ce rendez-vous culturel connaîtra une présence africaine remarquable à travers la participation des maisons d'édition et la contribution d'auteurs et écrivains africains au salon.

Par Adéla S.

« La participation africaine qui était remarquable au niveau du stand "Esprit PANAF" se manifesterait lors de cette 22^e édition à travers des conférences et des rencontres animées par les invités, outre la présence d'une production intellectuelle africaine au niveau des stands du salon qui accueillera plus de 520 maisons d'édition cette année », a déclaré le Commissaire du Sila au forum d'Echâab. M. Messaoudi a évoqué l'exclusion de 25 maisons d'édition ayant assisté à l'édition de 2016, pour avoir violé le règlement intérieur du Sila en exposant des livres à même le sol dont le Coran, mais aussi pour avoir accusé un retard dans le transport des invendus, expliquant qu'il s'agissait d'une opération commerciale qui n'a aucune relation avec l'administration de l'exposition tout en démentant qu'il y avait un boycott de l'exposition. Evoquant les rencontres entre l'administration de l'exposition et l'Union des éditeurs arabes quant à cette affaire ainsi que la question relative au contrôle, M. Messaoudi a précisé que « la loi de 2003 en vigueur

est applicable surtout lorsqu'il s'agit d'interdire d'exposition de livres faisant l'apologie du terrorisme et appelant à la radicalisation et les livres qui incitent au racisme, affirmant que la commission de lecture accomplissait son travail et qu'elle était présente durant toute l'exposition et avait émis des réserves concernant 130 titres sur 120 000 livres ». S'agissant des activités de cette nouvelle édition qui connaîtra une présence particulière de la Chine qui y participe aux côtés d'une cinquantaine d'autres pays, M. Messaoudi a annoncé un programme culturel riche, les jours de semaine, lequel comprendra 18 communications, des conférences, des distinctions et des activités infantiles au niveau du stand « où des livres parascolaires et des livres pour enfants seront exposés en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale.

L'intervenant a cité l'activité intense prévue cette année par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) qui compte organiser des activités culturelles du 3 au 5 novembre à l'occasion du centenaire de la naissance de Mouloud Mammeri, rappelant que la clôture du salon prévue



initialement le 4 a été prolongée au 5 novembre. A cette occasion, M. Messaoudi a appelé les éditeurs à animer davantage leurs stands et à mieux faire connaître leurs produits.

Concernant l'organisation, il a indiqué que la réduction du budget alloué au salon, estimé désormais à 80 millions de

dinars, n'impactera pas le déroulement de l'évènement, d'autant que plusieurs opérateurs économiques sont intéressés par le sponsoring. A une question sur la participation des maisons d'édition arabes à cette manifestation culturelle, il a mis en avant leur forte participation, citant à titre d'exemple la participation de

97 maisons d'édition égyptiennes. Quant au prix Assia-Djebar qui devrait être attribué dans le cadre de l'exposition, l'intervenant a affirmé que ce prix sera décerné en fin d'année, avant d'ajouter que l'administration du salon envisageait d'instituer le prix du Salon à partir de 2018.

A. S.

Festival national de poésie melhoun

La cinquième édition clôturée

Le cinquième festival national de poésie melhoun, dédié à Sidi Lakhdar Benkhelouf et rendant hommage aux regrettés poète bédouin cheikh Charef Benkhaira et au chanteur chaabi Ahmed Zeghiche, s'est clôturé dimanche soir à la maison de la culture «Ould-Abderrahmane-Kaki» de Mostaganem.

La cérémonie de clôture de cette manifestation culturelle de quatre jours a été marquée par la lecture de qacida de plusieurs poètes dont Aouicha Boumediene (Tiaret), Arabi Abdelkader et Omar Bouaziz (Mostaganem) et une soirée de chant bédouin animée par Touhari Bendehiba et Bendehiba El Bouguirati.

L'orchestre féminin de l'association «Fen oua Nachat» a inter-

prété, à l'occasion, des chansons de medahate et Meriem Benallal et Hasna Henni ont fait un récit en chant moderne. La famille de Charef Benkhaira (1919-1990), natif de Mostaganem, a été honorée. Ce regretté poète a composé plusieurs qacida en melhoun qui ont été interprétées par des chanteurs du bédouin et chaabi, à l'instar de la qacida «Hmam El Marsa» interprétée par cheikh Mohamed El Mamachi, «Ya rijal Allah» par cheikh Bendehiba El Bouguirati, «Ya Taleb» par cheikh Djillali Ain Tédèlès.

Feu cheikh Charef Benkhaira a également fait une qacida en hommage à cheikh Hamada. Quelques-uns de ces poèmes ont été récités et un film documentaire sur sa vie artistique a

été projeté. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation a rendu hommage au regretté chanteur Ahmed Zeghiche (1954-2017), un des pionniers de la chanson chaabi de Mostaganem. En marge de cette manifestation, une exposition d'arts plastiques a été organisée au hall de la maison de la culture «Ould-Abderrahmane-Kaki» de Mostaganem, avec la participation des artistes Hadj Bouferma, Djamel Bouali et Djillali Grine, de même qu'une autre de livres et de publications de l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag). Le programme de cette 5^e édition du festival a comporté des lectures poétiques de melhoun, par des poètes de différentes wilayas du pays dont Hadj Bainine, Ghana

Abed, Hamou Beldjillali, Yacine Ouabed, Khaled Boukhari et Achouri Mokhtar, ainsi que la projection de films documentaires dont un intitulé «Cheikh Sidi Lakhdar Benkhelouf : prince des poètes du melhoun» et l'animation de soirées artistiques en genre bédouin animées par les cheikhs Ahmed El Relizani, Abderrazak El Bosquet, Chigeur, Djillali Benbouziane, Ali Boujelal, Noureddine Benatia, Touhari et Bendehiba El Bouguirati, et en genre moderne par Amine Houki, Samir Touni, Meriem Benallal, Hasna Henni et en chaabi par Guettafa Rachid.

En outre, une journée d'étude sur le melhoun en Algérie a été organisée en collaboration avec le Centre national de recherches préhistoriques, anthropolo-

giques et historiques et la participation d'universitaires et spécialistes dans ce domaine.

M. K.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Ezzou'art d'Alger
Jusqu'au 21 septembre :

Exposition de peintures de l'artiste Thanina-Lila Aziri.

Galerie d'art Vivarium à Alger

Du 23 septembre au 20 octobre :

La macro nature s'expose à travers les clichés de la photographe Chafia Loudjici.

Salle Ibn Khaldoun et l'école de musique de Kouba

Jusqu'au 23 septembre :

Grâce à la quatorzième édition de «Layali El Andalous», une pléiade d'artistes animeront des spectacles andalous.

École de Musique de Kouba
22 septembre à 16h00 :

Hiba Zahri avec l'association Kortoba.

Salle Ibn Khaldoun
23 septembre à 19h00 :

L'artiste Hamidou, accompagné par l'association Mezghana anime

la soirée de clôture de la quatorzième édition de «Layali El Andalous».

L. B.

Décret exécutif régissant la vente en ligne des livres

La publication du décret prévue dans une année

La publication du décret exécutif régissant la vente en ligne des livres est prévue dans une année, a annoncé dimanche à Tizi-Ouzou le sous-directeur des bibliothèques et de la promotion de la lecture publique au ministère de la Culture.

Intervenant à l'ouverture d'un Colloque national sur la place du livre numérique dans les bibliothèques, abrité par la bibliothèque principale de lecture publique, Mandjour

Ahcène a expliqué que cette loi permettra aux particuliers qui le souhaitent d'effectuer des achats de livres en ligne.

Le responsable a rappelé que la loi n° 15-13 du 15 juillet 2015 relative aux activités et au marché du livre, traitant de l'édition, l'impression, la commercialisation et la promotion des métiers et des professions du livre, prend en charge ce volet de vente électronique.

L'article 3 de cette même loi définit la vente du livre par voie électronique comme une activité qui consiste en la vente en ligne du livre sur support papier et/ou tout autre support. Le vendeur du livre par voie électronique est une personne physique ou morale, qui vend le livre sur support papier et/ou tout autre support par voie électronique, rappelle-t-on.



Coup-franc direct

Le résultat de la guéguerre

Par Mahfoud M.

Le club banlieusard l'USM El Harrach se retrouve encore dans une zone de turbulence tout comme la saison passée, avec des résultats catastrophiques et trois défaites en autant de matchs. Les joueurs menacent de faire grève, alors que l'entraîneur a démissionné et qu'on est du côté de la direction à la recherche d'un autre technicien qui accepterait de prendre les rênes de l'équipe, ce qui ne sera pas facile. D'aucuns se demandent ce qui a conduit encore le club à cette situation ? Il est clair que cela est dû à la guéguerre de la saison passée entre les deux présidents, Mana et Laïb, qui ont mené le club à la dérive, d'autant plus que les deux personnages ne souhaitaient pas lâcher du lest et se sont donnés en spectacle, en allant même en justice. Ce n'est pas de la sorte qu'on pourra redresser la situation, même si l'actuelle direction avait promis de faire en sorte qu'il n'y ait plus de perturbations ni de grève au sein du club. Les actuels dirigeants ont déclaré que tout ira pour le mieux et que les joueurs seront mis dans de meilleures conditions, mais on se rend compte que ce n'est pas le cas et qu'ils continuent à payer le prix de cette instabilité au niveau de la direction. Les choses doivent changer et les responsables savent que ce n'est pas de la sorte qu'on dirige un grand club.

M. M.

Tennis/Circuit Pro-féminin - Tournoi de Hammamet Inès Ibbou décroche le simple

LA JOUEUSE de tennis algérienne Inès Ibbou a remporté dimanche à Hammamet le tableau simple d'un tournoi international «Open», après sa victoire par deux sets à un contre la Russe Varvara Gracheva, au terme d'une finale intense, ayant duré deux heures et quarante-six minutes. La championne d'Afrique de 2015 avait commencé par concéder le premier set (6-3) avant de se ressaisir 7-6 (4) et de l'emporter finalement haut la main dans le troisième set (6-0). Une belle consécration pour

la sociétaire de l'Académie de Valence, qui dans le tableau double avait précocement quitté la compétition, après sa défaite au premier tour contre un tandem latino-américain. Ibbou avait fait équipe avec la Française Fiona Codino et elles s'étaient inclinées par deux sets à un contre Victoria Bosio (Argentine) et Maria Gonzalez Herazo (Colombie). La compétition, dotée d'un «prize-money» de 15 000 USD, s'est déroulée sur des courts en terre battue.

Championnat d'Afrique 2017 de handball (Cadettes) 6^e journée

L'EN battue par le Sénégal

LA SÉLECTION algérienne cadette de hand-ball a terminé son parcours au championnat d'Afrique de la catégorie, sur une défaite face au Sénégal (42-29) lors de la sixième et dernière journée disputée dimanche à Abidjan (11-17 septembre). C'est la sixième défaite en autant de matches pour les Algériennes, après celles concédées contre l'Angola (37-18), la Tunisie (41-20), le RD Congo (26-20), l'Egypte (36-14) et la Côte d'Ivoire (28-24). Le deuxième

match de la journée se déroule actuellement et oppose l'Egypte au RD Congo alors que la Tunisie défiera l'Angola à 17h00. L'Egypte a été sacrée championne d'Afrique après avoir remporté ses cinq premiers matches. Sept pays participent à cette compétition, à savoir : l'Algérie, la Tunisie, RD Congo, Sénégal, Angola, Egypte et Côte d'Ivoire, pays organisateurs.

me match de la journée se déroule actuellement et oppose l'Egypte au RD Congo alors que la Tunisie défiera l'Angola à 17h00. L'Egypte a été sacrée championne d'Afrique après avoir remporté ses cinq premiers matches. Sept pays participent à cette compétition, à savoir : l'Algérie, la Tunisie, RD Congo, Sénégal, Angola, Egypte et Côte d'Ivoire, pays organisateurs.

me match de la journée se déroule actuellement et oppose l'Egypte au RD Congo alors que la Tunisie défiera l'Angola à 17h00. L'Egypte a été sacrée championne d'Afrique après avoir remporté ses cinq premiers matches. Sept pays participent à cette compétition, à savoir : l'Algérie, la Tunisie, RD Congo, Sénégal, Angola, Egypte et Côte d'Ivoire, pays organisateurs.

MC Alger

Casoni veut une victoire même à Tunis

Le coach français du Mouloudia d'Alger, Bernard Casoni, s'est montré satisfait du rendement de ses joueurs lors du dernier match de Coupe de la Confédération africaine face au Club Africain qui s'est soldé par un succès sur la plus petite des marges.

Par Mahfoud M.

Le premier responsable du staff technique algérois pense que son équipe a réussi l'essentiel en battant la formation tunisienne même si la tâche n'était pas aussi facile au vu de l'ardeur et de la ténacité de l'adversaire qui en voulait lors de cette première manche et n'a pas baissé les bras jusqu'à la fin du match. Le driver des Rouge et Vert estime que son team s'en sort bien en attendant de confirmer lors de la manche retour qui se jouera à Tunis. Le Doyen tentera de revenir avec le meilleur résultat possible pour arracher la qualification aux demi-finales de cette compétition. Le coach pense que ses joueurs sont à même de réussir un autre succès même à l'extérieur de leurs bases. Il compte donc préparer comme il se doit cette deuxième confrontation qu'il estime très importan-

Le coach français confiant



REUTERS

te. Il demande, ainsi, plus de concentration à ses poulains pour réussir l'essentiel, arriver à débouler la situation et revenir avec le ticket de la qualification au carré d'as. Pour ce qui est de ce match, il ne compte pas faire beaucoup de changements, d'autant plus que le groupe sur lequel il avait compté au match aller avait donné satisfaction. L'essentiel est que ces joueurs soient encore décidés à se don-

ner à fond pour éviter toute mauvaise surprise, d'autant plus que ce ne sera pas aussi facile qu'on le pense et que même l'avantage d'un but ne les met pas totalement à l'abri, sachant que la formation tunisienne jouera son va-tout. La préparation pour ce match sera beaucoup plus d'ordre psychologique puisque les joueurs doivent être concentrés et consentir d'autres sacrifices.

M. M.

Confédération africaine de boules lyonnaise Harroug premier vice-président

Le président de la Fédération algérienne des sports de boules (FASB), Mohamed Rida Harroug, a été élu 1^{er} vice-président de la Confédération africaine de boules lyonnaise (CASB) dont l'assemblée générale (AGC) constitutive s'est tenue à Casablanca au Maroc, en marge du Championnat du monde (messieurs) qui a débuté hier et se poursuivra jusqu'au 25 septembre. A l'issue de son élection, Harroug qui est également l'actuel président de la Fédération algérienne de sports de boules (FASB) n'a pas caché sa joie pour ce nouveau poste qui offre à l'Algérie l'occasion de mettre, au service de l'Afrique, son expérience pratique dans les disciplines de sports de boules et spécialement la boules lyonnaise (jeu long). «Ce nouveau poste de responsabilité est une opportunité pour nous de participer au développement de la boules lyonnaise (jeu long). Ce sport prend de plus en plus d'envergure dans notre

grand continent et ce qui nous a incité nous les responsables des fédérations nationales, après l'accord de la FIB (Fédération internationale de boules), de l'UCSA (Union des Confédérations sportives d'Afrique) et de la Confédération mondiale des sports de boules (CMSB), à nous unir autour d'une structure solide regroupant tous les pays afin de pousser de l'avant le jeu long en Afrique», a indiqué Rida Harroug. De l'avis du responsable algérien, la nouvelle équipe dirigeante de la Confédération devra avoir une vision expansionniste pour rendre la boules lyonnaise en Afrique plus compétitive. «La nouvelle direction aura à élaborer un plan d'action raisonnable porté sur le développement et la massification du jeu long dans le continent, et mettre aussi en place une feuille de route pour les cadres techniques et administratifs africains et autres, afin de leur permettre de suivre l'évolution de ce sport et être au dia-

l'extranger. «Effectuer un stage de 21 jours dans un complexe européen en altitude sera certainement très bénéfique pour nous», a-t-il cité à titre d'exemple, en confirmant la véracité de ses dires par des bienfaits «prouvés scientifiquement». Pour sa part, l'entraîneur adjoint du club NRD, Salah Lergam, a qualifié la participation de Balamane de «positive», vu le niveau très élevé de la

Natation

Balamane reste confiant

(Etats-Unis). Mais il a quand même eu la satisfaction d'améliorer ses chronos dans chacune des trois épreuves, à savoir : le 100m (1:04.21), le 50m (29.67) et le 200m (2:08.73). «Ces bons chronos prouvent une certaine progression, mais je reste très loin du haut niveau, dominé par les géants américains et australiens», a-t-il reconnu. Pour espérer monter sur le podium et décrocher des médailles aux Mondiaux de 2019, Balamane affirme avoir

besoin de «meilleurs stages de préparation», de préférence à l'étranger. «Effectuer un stage de 21 jours dans un complexe européen en altitude sera certainement très bénéfique pour nous», a-t-il cité à titre d'exemple, en confirmant la véracité de ses dires par des bienfaits «prouvés scientifiquement». Pour sa part, l'entraîneur adjoint du club NRD, Salah Lergam, a qualifié la participation de Balamane de «positive», vu le niveau très élevé de la

compétition. «Ses résultats étaient plus que satisfaisants, puisqu'il a amélioré tous ses chronos. Ce qui n'était pas vraiment évident, car il sortait d'une grosse compétition (l'Open d'Algérie, ndr)», a expliqué Lergam, ajoutant que de surcroît «Balamane possède une bonne marge de progression. Ce qui laisse supposer qu'il sera beaucoup plus fort dans deux ans. D'où notre optimisme qu'il fera mieux aux mondiaux de 2019.»

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Hussein Dey

Une bande de trafic de psychotropes démantelée

LES SERVICES de Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé, récemment, une bande composée de 3 individus, spécialisée dans le trafic de psychotropes au niveau de la commune d'Hussein Dey, où 760 comprimés ont été saisis, a-t-on appris auprès des mêmes services. La bande a été démantelée, suite à des informations parvenues à la Brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de la daïra d'Hussein Dey, faisant état d'un individu s'adonnant au trafic de diverses sortes de comprimés psychotropes, indique un communiqué de ces services, précisant que le mis en cause a été arrêté en possession de 300

comprimés psychotropes et d'une arme blanche de grand calibre. Les investigations ont conduit à l'identification de deux autres suspects arrêtés en possession de 460 comprimés psychotropes et d'argent provenant de ce trafic. L'un des suspects avait admis qu'il se rendait auprès des psychiatres simulant une pathologie mentale pour obtenir des ordonnances prescrivant des médicaments qu'il achetait et revendait, par la suite, avec l'aide de son acolyte. Les trois mis en cause ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes et placés en détention provisoire, conclut la même source. **Mahi Y.**

Chine

Un temple de 2 000 tonnes déplacé sur 30 mètres

LE BÂTIMENT principal d'un temple bouddhiste de Shanghai vieux de 135 ans a été déplacé de 30 mètres afin de réduire l'engorgement de ce site très visité de la mégapole chinoise. Des milliers de personnes se pressent chaque jour au temple du Bouddha de jade et les autorités désirent sécuriser le lieu et éviter tout risque d'incendie, relativement élevé en raison des nombreux bâtonnets d'encens qui s'y consomment. Le «pavillon Mahavira», d'un poids de 2 000 tonnes, a été placé sur des rails

spécialement conçus pour l'opération et déplacé lentement afin de dégager davantage de place dans les zones adjacentes. L'opération a été achevée dimanche à l'issue d'un processus qui aura duré deux semaines. Les statues qui étaient situées dans le pavillon, construit entre 1918 et 1928, avaient été préalablement protégées et ont été déplacées avec le bâtiment, a précisé le «*Quotidien du peuple*», le journal officiel du Parti communiste au pouvoir en Chine. **L. M.**

Festival de la chanson chaouie à Khenchela

Le petit chanteur Yacoub et cheb Oussama, stars de la soirée d'ouverture

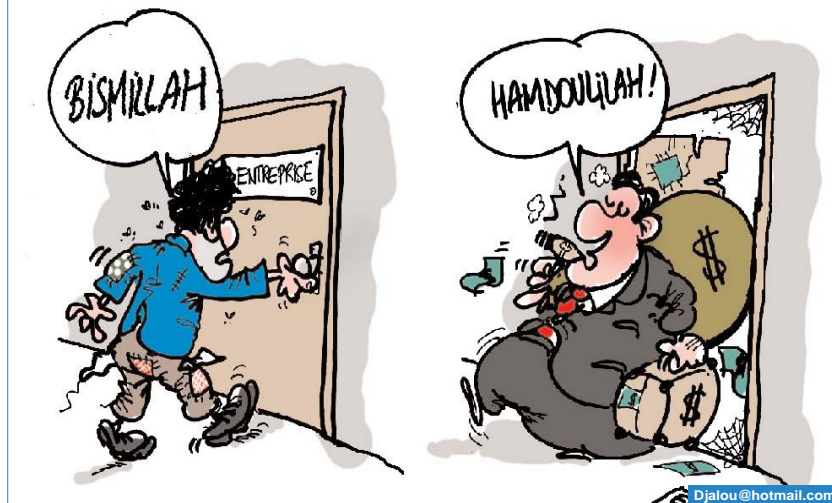
LE PETIT chanteur Yacoub Nessaba et cheb Oussama Zerdoum ont été la nuit de dimanche à lundi les stars incontestées de la soirée d'ouverture de la 9e édition du festival de la musique et de la chanson chaouies accueillies par la cinématèque de la ville de Khenchela. Agé d'à peine 14 ans, Yacoub a conquis l'assistance en interprétant avec élégance «*Issemhili ayemma feldjihadi*» puisée dans le répertoire de la chanson à thématique nationaliste de la période de la Révolution libératrice et glorifiant le ralliement des maquis par les jeunes. Le talent de ce jeune a forcé l'admiration du public qui s'est levé pour l'applaudir. Cheb Oussama (17 ans) a également excellé en reprenant le tube à succès «*El Babou yerouh eyrouh*» du défunt artiste arussien Katchou qui le public a fredonné avec lui de bout en bout dans une complicité totale. La troupe folklorique Tahar Laâkoubi a fait régner dès sa montée en scène une ambiance électrique faisant danser les jeunes sur les rythmes musicaux

authentiques de la région avant de laisser la place au chef Hakim qui a interprété avec mérite la chanson chaouie moderne. La cérémonie d'ouverture du festival présidée par le wali Kamel Nouicer a donné lieu à la distinction de la grande star de la chanson chaouie Abdelkader Bourezam plus connu par Kadour El Yaboussi et les membres de la troupe Thaziri. Les talents de Yacoub Nessaba et Oussama Zerdoum ont été découverts au cours des ateliers de formation tenus du 8 au 13 septembre précédant le programme artistique du festival, a indiqué Farid Rebah, membre du commissariat du festival, chargé de la programmation et du suivi des ateliers. Douze troupes des wilayas de Batna, Tébessa, Oum El Bouaghi, Biskra, Souk Ahras et Khenchela concourent durant ce festival qui se poursuivra jusqu'à mercredi pour les premières places qualificatives pour le festival national de la chanson amazighe qui aura lieu en décembre à Tamanrasset, selon les organisateurs. **Racim C.**

Polémique sur la suppression de la Basmala

avant

Après



Tizi Ouzou

La route bloquée par des habitants réclamant un relogement

■ Ils ont occupé la route dès les premières heures de la matinée pour contester la liste retenue provisoirement par les autorités locales dans le cadre d'une opération de résorption de l'habitat précaire.

Par Hamid M.

DES dizaines de d'habitants issus d'un bidonville à Tadmait (17 km à l'ouest de Tizi Ouzou) ont bloqué, hier, le trafic routier sur la RN 12 à hauteur de leur localité pour réclamer plus de logements destinés à leur recasement. Ils ont occupé la route dès les premières heures de la matinée pour contester la liste retenue provisoirement par les autorités locales dans le cadre d'une opération de résorption de l'habitat précaire. Ils réclament plus que les 24 logements affectés pour ce bidonville. Les autorités locales affirment avoir effectué le

relogement dans le respect des normes, à savoir, un logement pour chaque habitation précaire. Alors que les manifestants rejettent ce choix en soutenant que plusieurs familles vivent dans chacun de la trentaine de gourbis. La commune de Tadmait compte recaser plus de 300 familles habitant dans les différents bidonvilles de la localité. Fichier électoral: Plus de 22 000 nouveaux inscrits et 9 000 radiés. La révision exceptionnelle du fichier électoral en prévision des élections locales du 23 novembre prochain a permis l'inscription dans la wilaya de Tizi-Ouzou de 22 324 nouveaux inscrits et 9 805 nouvelles

radiations. A la faveur de cette révision, le fichier électoral de la wilaya jusqu'au 13 septembre dernier a atteint les 687 998, selon les statistiques communiquées par la direction locale de la réglementation et des affaires générales (Drag). S'agissant du nombre de listes participatives au prochain scrutin local, il est fait état jusqu'à hier du dépôt de 9 listes effectué par le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD). Alors que 96 formulaires de candidatures pour les Assemblées populaires communales (APC) et 16 autres formulaires pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW) ont été retirés. **H. M.**

Béjaïa

Le P/APW démissionne du FFS

LE PRÉSIDENT de l'APW, Ali Rabhi, a claqué la porte de son parti, le FFS. Cette décision prise à quelques semaines de la fin de son mandat et quelques jours de la date butoir de dépôt des dossiers de candidatures aux prochaines élections locales semble bien réfléchi. Le président de l'Assemblée populaire de wilaya, Ali Rabhi, aurait transmis au secrétaire fédéral sa démission datée du 15 du mois

d'août passé mais elle aurait été envoyée après un mois de réflexion. Ce qui est semble-t-il lié en partie aux élections locales provinciales, pouvons-nous déduire. En effet, des rumeurs font état de son ralliement au FLN, un ralliement problématique, semble-t-il. Dans son courrier, Ali Rabhi a fait part de sa démission du parti et souligné «*l'incompatibilité idéologique existant entre ses idées et celles*

de son parti, l'absence de liberté de décisions dans diverses missions et la non-gestion du parti». Pour rappel, Ali Rabhi, a géré sa commune durant deux mandats et assuré un mandat en tant qu'élu communal en plus de l'actuel mandat en tant que vice-président puis président de l'APW après l'élection de l'ex-P/APW au Sénat. Ce dernier aurait décidé de prendre sa retraite, nous dit-on encore hier. **H.C.**

Tlemcen

Saisie de 43 kg de kif traité

UNE QUANTITÉ de 43 kg de kif traité a été saisie par les éléments de la BRI relevant de la police judiciaire de Tlemcen, a-t-on appris lundi de la cellule de communication de la sûreté de

wilaya. Exploitant des informations, les policiers ont découvert ces stupéfiants, cette semaine, dans un endroit situé entre El Bouihi et El Aricha, au sud du chef-lieu de wilaya. La drogue,

emballée sous forme de plaquettes, était dissimulée dans deux trous, a-t-on précisé. Une enquête a été ouverte pour tenter d'identifier les auteurs de ce trafic. **L. O.**